

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rés
a
Mon
be

08021678

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

29 JAN. 2008

Pr le Greffier
Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/02/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0452 868.749

Dénomination

(en entier)

FLOOR CONSULTING

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITE

Siège : CHAUSSEE DE GEMBLOUX 70 - 5140 TONGRINNE

Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION

" Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 2007 "

Les associés reçoivent et acceptent la démission de la société SENA SA de son poste de gérant.
Cette démission prend effet le 1er avril 2007.

Ensuite, les associés votent à l'unanimité la nomination de la société AUBURN INTERNATIONAL SPRL
(établie avenue du Gui 69 à 1180 Bruxelles, assujettie à la Tva sous le n° 0464.759.563 et inscrite au RPM de
Bruxelles), au poste de gérant en remplacement de la société SENA SA.

Cette nomination prend effet le 1er avril 2007 pour une durée illimitée.

La société AUBURN INTERNATIONAL SPRL a décidé de confier à Madame NORMA DECAESSTECKER
(domiciliée avenue du Gui 69 à 1180 Bruxelles, n° national 341011 00660), la fonction de représentant
permanent de la société AUBURN INTERNATIONAL SPRL pour exercer le mandat de gérance confié à
AUBURN INTERNATIONAL SPRL par la société FLOOR CONSULTING SPRL.

Madame NORMA DECAESSTECKER accepte la mission, son mandat sera exercé à titre gratuit.

AUBURN INTERNATIONAL SPRL
représenté par Norma Decaesstecker

Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature